

Annonce reçue le: 18 février 2022
Parution dans le journal du : 25 février 2022
journal : N° 1550

En raison de la présente attestation, cette annonce ne pourra pas être annulée d'insertion dans ce journal.

Lionel Cruz
Lionel CRUZ
Directeur de publication

 **Grand NARBONNE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**approbation modification
n°1 SCoT de la Narbonnaise**

**Modification simplifiée n°1
du Schéma de Cohérence Territoriale de la Narbonnaise :
présentation du bilan de la mise à disposition du public
et approbation de la modification simplifiée**

Par délibération n°C2022_34 du 10 février 2022, le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération a arrêté le bilan de la de la mise à disposition du public et a approuvé la modification simplifiée n°1 du Schéma de Cohérence Territoriale de la Narbonnaise.
Cette délibération fait l'objet d'un affichage :

- au siège du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,
- dans la mairie de Narbonne, commune concernée par cette modification simplifiée,

La délibération et le dossier de SCoT de la Narbonnaise approuvé et modifié peuvent être consultés au siège de la Communauté d'Agglomération, 12 boulevard Frédéric Mistral à Narbonne et à la Maison des services du Grand Narbonne, 8 avenue Maréchal Foch à Narbonne, et sur le site internet du Grand Narbonne : <https://services.legrandnarbonne.com/230-amenagement-et-urbanisme.html>